

Extrait du Ville de Seraing : Cité de demain

<http://www.seraing.be>

L'asbl la Régie de Quartier ouvre un service d'insertion socioprofessionnel sur Jemeppe

- FR - Les Services - Logement -
Date de mise en ligne : mercredi 8 avril 2009

Ville de Seraing : Cité de demain

Depuis 1996, la **Régie des quartiers de Seraing** est implantée sur le territoire de Seraing-centre avec un seul Service d'Activités Citoyennes (SAC). Ce centre de préformation pour adultes, agréé par le Fonds du Logement Wallon et soutenu par le Fonds social européen, s'est développé autour de **deux missions principales**.

La première vise l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi en leur offrant la possibilité de se former dans différents secteurs d'activités, tout en assurant un accompagnement social et professionnel individualisé. La dynamisation des quartiers en crise du territoire de Seraing constitue la seconde mission de la Régie des quartiers de Seraing.

Depuis le mois de juillet 2008, **un second SAC a été créé et celui-ci va s'implanter sur le territoire de Jemeppe**. C'est dans ce contexte qu'un partenariat a vu le jour entre la Société de Logement l'« Habitation Jemeppe », membre de l'ASBL, et la Régie des quartiers de Seraing.

Cette collaboration repose sur des **objectifs communs** : l'amélioration du cadre de vie et la rénovation de logements. Elle offre de nouvelles perspectives d'insertion socioprofessionnelle pour les habitants de Jemeppe mais également l'opportunité de participer activement à la dynamisation de leur quartier.

C'est en compagnie du Député Provincial André GILLES, Président de « l'Habitation Jemeppe », de l'Echevin Jean-Louis DELMOTTE, Président de la Régie des quartiers de Seraing, de Joël FRANSOLETT, Directeur de « l'Habitation Jemeppe », de l'équipe pédagogique de la Régie et bien d'autres conseillers communaux également administrateurs, que le 3 février dernier a été organisée une réception pour la signature d'une convention de partenariat entre ces deux institutions.

C'est Place Brossolette à Jemeppe au pied des logements sociaux que cette séance de signatures s'est déroulée. En effet, la collaboration amorcée prévoit également la mise à disposition d'un local pour ce nouveau Service d'Activités Citoyennes sur Jemeppe, lequel, outre la réalisation de ses deux missions principales, se veut être un lieu de proximité accessible à la population locale.

